

Les subsides

et tous partagent leur inquiétude. Les jeunes gens craignent de ne pas avoir d'emploi. Les travailleurs craignent de perdre le leur. Les personnes âgées craignent que leur pension ne soit insuffisante dans quatre ou cinq ans en raison du taux élevé d'inflation.

M. Gauthier: Absurde!

M. Thacker: J'entends le député. Voilà pourquoi nous sommes aujourd'hui aux prises avec ce problème, qui ne cesse de s'aggraver depuis des années, pendant que les ministériels se contentent de dire que nos craintes sont absurdes. Au train où vont les choses, ce n'est plus \$1 mais \$2 sur \$3 qui serviront à rembourser la dette publique. Or, que se passera-t-il quand nous devrons consacrer toutes nos recettes fiscales au service de la dette? Nous serons alors dans la même situation que les pays du Tier-monde: un petit groupe de gens incroyablement riches et le reste de la population dans la misère. J'aimerais que le député en face me dise à combien il fixe la limite de notre endettement? J'ai toujours dit que c'était entre 15 et 20 p. 100 au maximum. Pour lui, c'est peut-être 30, 50, voire 75 p. 100. Il n'en demeure pas moins qu'un déficit est une hypothèque qu'on lègue aux générations futures. Je ne crois pas que les jeunes vont nous laisser faire. Ils n'ont donc d'autres solutions que de faire de la politique active en nous aidant à renverser le gouvernement.

Comment se fait-il que nous en soyons venus là? Je répète que le gouvernement l'a fait exprès. Ce n'est ni la faute des Canadiens en général, ni à cause de notre constitution ou des tensions entre francophones et anglophones dont nous avons parlé à la Chambre. Et ce n'est pas non plus une question de lutte de classe entre pauvres et riches ou entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Non, c'est parce que le gouvernement exerce le pouvoir depuis trop longtemps, parce qu'il a usé de ce pouvoir jusqu'à l'excès, qu'il en a abusé. Il est encore capable de donner le change aux gens. Il estime que les Canadiens sont des gens de bonne composition qui font confiance à leurs élus. Or, ils placent mal leur confiance. Ils devraient se méfier du gouvernement. Ils devraient exiger des comptes de nous tous, surtout des ministériels qui devraient leur rendre des comptes sur à peu près tout ce qu'ils ont fait.

Et en parlant de comptes, je pense au Programme énergétique national. Je pense à la politique de dépenses du gouvernement au chapitre de la défense. Je pense aux critiques qu'il a tenues à l'endroit des États-Unis, un voisin qu'il faut ménager qu'on le veuille ou non. Or le gouvernement ne peut réduire ses dépenses militaires et critiquer les États-Unis en même temps. Il ne le peut pas. Il faut amener notre voisin à se montrer raisonnable au lieu de le critiquer vertement en espérant qu'il ne se vengera pas. Il faut savoir ce qu'il en coûte de s'en prendre à plus fort que soi.

Le président suppléant (M. Corbin): Questions, observations et débat.

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, les emplois et la reprise, tels sont les deux grands thèmes du budget du 19 avril. Ce soir-là, le ministre des Finances (M. Lalonde) a exprimé très clairement les deux objectifs qu'il entendait poursuivre. D'abord, encourager les premiers signes de la reprise économique. En second lieu, faire en sorte que la reprise soit permanente et donner espoir aux Canadiens pour le reste des années 80.

La création d'emplois est au cœur du budget. C'est la principale préoccupation des mesures de stimulation et des programmes que le ministre a annoncés mardi soir dernier: des emplois pour les jeunes, des emplois pour les travailleurs mis à pied, des emplois à court terme en attendant que la reprise se confirme et engendre ainsi des emplois permanents.

Comment atteindre ces objectifs? Nous procéderons d'après une stratégie en trois étapes. D'abord, une injection massive de dépenses publiques par le lancement de grands projets d'immobilisations. Nous le savons déjà, 2,4 milliards seront consacrés à des travaux publics pour stimuler immédiatement la reprise. En second lieu, les entreprises privées sont encouragées à investir, à rebaucher leurs travailleurs et à accroître leurs activités: encore 2,4 milliards en stimulants spéciaux pour inciter les entreprises à se ressaisir et à aller de nouveau de l'avant. En troisième lieu, nous n'allons pas attendre la réalisation de ces deux étapes. Nous avons débloqué 1,5 milliard pour la création directe d'emplois au cours de l'an prochain; de ce montant, 710 millions représentent de l'argent neuf.

Ces trois grandes étapes concourent aux mêmes objectifs. Elles sont toutes trois essentielles à la création d'emplois et à la reprise économique. Les projets spéciaux de relance seront mis en route immédiatement. Puisqu'ils toucheront l'ensemble du Canada, ce sera toute l'économie qui va s'en ressentir, à mesure que les entreprises, les consommateurs et les commerces vont se ressaisir. Pendant ce temps, les groupes socio-économiques les plus nécessiteux bénéficieront d'un programme d'aide directe et de soutien de l'emploi.

Quelles sont les industries ou les secteurs qui bénéficieront de tous ces programmes? Ce sont les différents ministres qui annonceront les modalités du programme de relance des investissements ainsi que des projets spéciaux. C'est ainsi qu'a déjà été annoncé le programme relatif aux bombardiers à eau pour combattre les feux de forêts et au renforcement de la garde côtière. D'autres ministres annonceront d'autres programmes au cours des prochains jours. Quel que soit le projet, quel que soit le programme, ces travaux publics doivent être amorcés rapidement. Cela est essentiel parce que nous voulons que leur effet se fasse sentir immédiatement. Pendant ce temps, d'autres projets verront le jour, d'autres projets d'une valeur durable ou permanente qui seront utiles pour tous les Canadiens. Ces projets seront réalisés dans les secteurs d'activités où le chômage est élevé et où nos dollars auront un effet presque instantané.

• (1530)

Comme je l'ai déjà dit, nous connaissons déjà le programme relatif à la construction de navires et d'avions et nous savons que d'autres programmes seront annoncés dans le domaine des transports. Nous savons que travaux publics signifie construction. Suite aux mesures annoncées par le ministre des Finances (M. Lalonde), nous savons que la priorité sera donnée à la recherche et à la formation afin que nos industries soient concurrentielles à l'avenir. Nous allons également insister sur l'exploitation des richesses naturelles, l'une des grandes assises de notre économie. Nous allons également agir dans le secteur du tourisme, là où de nombreux jeunes et des travailleurs non qualifiés trouvent de l'emploi. Naturellement, il y aura des projets spéciaux de relance dans le secteur de la haute technologie, une industrie si prometteuse.